mise à jour le 30.01.26

RÈGLEMENT CONCOURS PECHA KUCHA CONTEST 2026

Organisateur

Le concours **Pecha Kucha Contest** est organisé par l'**Association Webcup**, domiciliée au *249 avenue général de gaulle, 97410 Saint-Pierre*, enregistrée sous le **SIRET 521 724 419 00028**, désigné ci-après l'**« organisateur »**.

Conditions de participation

La participation à ce concours est **ouverte uniquement aux volontaires engagés sur une mission de Service Civique sur le territoire de La Réunion**, ou aux **ex-volontaires** ayant terminé leur mission depuis le **30 mai 2025.** Une dérogation exceptionnelle pourra être accordée par l'organisateur, sur demande étayée d'un volontaire ayant terminé sa mission avant cette date.

Attention : Pour pouvoir participer, le volontaire **doit être accompagné par le tuteur** de sa structure pendant tout le processus.

Frais de Participation

La participation à ce concours est **gratuite**.

Modalités de participation

- Le participant doit **s'inscrire** sur le site : https://www.webcup.fr/pecha-kucha-contest.
- La période d'inscription s'étend du 03 mars au 15 avril 2025 minuit
- La participation est **limitée à 15 volontaires**, dans l'ordre d'arrivée.
- Une structure peut inscrire **jusqu'à 3 volontaires**, mais uniquement s'ils sont sur des **missions différentes**.
- Le volontaire doit **concourir seul**.
- L'utilisation du **créole est autorisée**.
- Le participant et son tuteur doivent **participer aux webinaires et aux répétitions** organisés par l'**Association Webcup** afin de se préparer au mieux.

- **La participation à toutes les phases du projet est obligatoire** (*visioconférences, crash tests*).
- Le participant doit faire une **présentation en mode Pecha Kucha (20 slides diffusées sur une durée de 20 secondes chacune, créées par le volontaire, et déroulées automatiquement via ordinateur par l'organisateur le jour de l'événement)** qui mettra en valeur son engagement, ses missions d'intérêt général au sein de sa structure et **inclure une slide sur son rapport à la protection de l'environnement**, en respectant les valeurs du **Service Civique**.
- La participation de **mineurs est autorisée**, sous réserve de fournir **une autorisation parentale de participation et de droit à l'image**.
- L'organisateur se réserve le droit de **disqualifier tout participant** dont le comportement ou les propos seraient jugés inappropriés, offensants ou contraires au cadre bienveillant de l'événement, ainsi qu'aux valeurs du Service Civique.
- **Les candidats des sessions précédentes ne peuvent pas participer.**

- L'usage de **l'intelligence artificielle générative** est autorisé uniquement comme outil d'aide (structuration, reformulation, enrichissement). Le contenu du Pecha Kucha doit rester **personnel**, **authentique** et fondé sur **l'expérience réelle** du participant. Toute présentation produite **majoritairement** par une IA, sans apport humain significatif, est contraire à l'esprit du concours et pourra entraîner une non-éligibilité aux prix.

Désignation des gagnants

Les récompenses suivantes seront remises :

1/ Les Prix du jury

Un panel composé de plusieurs **personnalités qualifiées** sélectionnera collectivement les lauréats des **Prix du Jury** pour l'édition **2026** du **Pecha Kucha**.

- **Grand prix du Jury** : Récompense la meilleure prestation dans sa globalité.
  Remporte, **au choix du participant** : 1 Iphone 17 ou 1 permis de conduire (code + 20 heures de conduites, hors frais de passage à l'examen et heures supplémentaires – auprès de l'école de conduite choisie par l'organisateur)

- **Prix du « perfect flow » :** Récompense le Pecha Kucha le plus fluide, sans accroc, où tout s'enchaîne naturellement et avec une maîtrise chirurgicale du temps.
  Remporte : Formation « à fond la Kart » pour découvrir l'univers du Stand Up.

- **Prix des « slides qui claquent » :** Récompense le Pecha Kucha visuellement le plus impactant, avec un effet « wahou » garanti à 100 %.
  Remporte : bon d'achat de 200 euros.

2/ Le Prix du public

Vote en ligne via une application web le jour de l'événement. Chaque votant disposera de **100 points** mais **ne pourra pas allouer plus de 50 points à un même candidat**.

- **Grand prix du Public** : Récompense la meilleure prestation dans sa globalité, suivant le nombre de points récoltés via l'application de vote du concours.
  Remporte **:** un casque VR haut de gamme, d'une valeur d'environ 800 euros.
- **2e prix du public :** Récompense la seconde meilleure prestation suivant le nombre de points récoltés via l'application de vote du concours.
  Remporte : Bon d'achat de 200 euros
- **3e prix du public :** Récompense la troisième meilleure prestation suivant le nombre de points récoltés via l'application de vote du concours.
  Remporte : Bon d'achat de 150 euros

Les participants peuvent remporter plusieurs prix.

Lots

En plus des dotations énoncées ci-dessus, les lauréats et leurs structures respectives recevront chacun un trophée.

La remise des lots se fera sur place dans la continuité de l'événement.

Données personnelles

Des **données à caractère personnel** concernant les participants sont collectées avec leur consentement dans le cadre de l'organisation de ce concours.

L'Association Webcup collecte et traite les données personnelles des participants (nom, prénom, téléphone, date de naissance, email) dans le cadre de l'organisation du concours. Ces données sont collectées via Airtable et seront conservées pendant une durée maximale de deux ans. Elles ne seront utilisées qu'à des fins de gestion du concours et de communication avec les participants.

Conformément au **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – UE 2016/679)** et à la **Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée**, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition sur ses données. Toute demande peut être adressée à **communication@webcup.fr**.

Des **photos et vidéos** de l'événement pourront être relayées sur nos réseaux sociaux. Un **formulaire de droit à l'image** sera disponible pour les participants le jour J. **L'association se réserve le droit de communiquer à la presse les informations.**

Responsabilité

L’Association Webcup ne saurait être tenue responsable en cas d’annulation, de modification ou de report du concours pour des raisons indépendantes de sa volonté (cas de force majeure, événements extérieurs imprévus, etc.). Dans une telle situation, l’Association Webcup s’efforcera de reporter l’événement dans la mesure du possible, sans garantie de nouvelle date.

Les participants restent seuls responsables de leur présentation et du contenu qu’ils diffusent. Les propos des participants ne reflètent pas le positionnement de l’organisateur, et engagent leur seule responsabilité.

L’Association Webcup se réserve le droit d’exclure tout participant dont le comportement serait contraire aux valeurs du concours.

Questions et précisions : communication@webcup.fr